

REPUBLIQUE DU TCHAD

=====

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

=====

PRIMATURE

=====

MINISTRE DES POSTES ET DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

=====

Unité - Travail - Progrès

**SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE
DE L'INFORMATION
SMSI III**

**DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE
DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

Son Excellence, Monsieur Daoussa DEBY ITNO

Ministre des Postes, des Nouvelles Technologies
de l'Information et de la Communication

Mai 2015

Monsieur le Président du Sommet, qu'il nous soit permis de commencer nos propos par vous féliciter de votre nomination à ce poste ;

Monsieur le Secrétaire Général de l'UIT ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Directeur du BDT ;

Distingués invités, Délégués, Mesdames et Messieurs ;

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais vous transmettre le profond regret exprimé par son Excellence, **Monsieur Daoussa DEBY ITNO**, Ministre des Postes, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication du Tchad, de n'avoir pas pu prendre part à cet important Sommet.

J'aimerais également, au nom de la délégation qui m'accompagne et à mon nom propre, marquer ici, au gouvernement, au peuple Suisse et à toute l'équipe en charge de l'organisation de cette importante assise, l'expression de nos gratitude et révérences pour la qualité de l'accueil dont nous faisons l'objet.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, distingués invités, cher auditoire, la présente communication a pour objet, l'expression de la compréhension du Tchad de la société de l'information, de sa vision et de l'ensemble des orientations stratégiques d'envergure nationale, sous-régionale et africaine, pour imprimer sa présence dans la société mondiale de l'information.

Au Tchad, en prélude à un plan décennal de développement en élaboration, un cadre stratégique transitoire dénommé Plan National de Développement 2013 – 2015 a été adopté. Ce cadre fixe huit (8)

priorités parmi lesquelles les Technologies de l'Information et de la Communication, sont perçues comme véritables pierres angulaires de la société tchadienne de l'information en pleine construction. Plusieurs sous-axes ont été identifiés, dont les uns en cours de réalisation et d'autres en cours de conception ou de mobilisation de partenariat ou ressources nécessaires.

Concrètement, différentes missions stratégiques sont confiées au ministère en charge des Postes et des TIC et celui de la Communication. Les plus saillantes de ces missions s'inscrivent dans le cadre du service universel des communications postales et électroniques, et s'articulent sommairement comme suit :

- ☞ Comblent les fractures numériques en favorisant l'accès aux réseaux et services de télécommunications (téléphone et Internet) sur tout le territoire national ;
- ☞ Favoriser le développement économique et social des populations rurales en mettant à leur disposition des applications et services TIC appropriées ;
- ☞ Développer l'accès à Internet haut débit à travers la mutualisation des ressources et autres infrastructures dans les projets à caractère social et communautaire. Nous citerons entre autres, l'interconnexion des cases des Tous Petits, des e-cases (destinées au renforcement des capacités des populations défavorisées), des établissements scolaires et universitaires, des structures de santé...
- ☞ Promouvoir la création des communautés de savoir sur l'étendue du territoire en s'appuyant notamment sur l'infrastructure de l'Etat ainsi que sur des initiatives publiques et/ou privées ;

Pour y arriver, ces missions sont déclinées en plusieurs axes à savoir :

☞ **Au plan national :**

- ✂ **La réforme du cadre législatif et réglementaire**, pour l'adapter à l'évolution rapide de la technologie et promouvoir le partenariat public-privé, tout en restant conforme aux textes législatifs, réglementaires et harmonisés de CEMAC et de l'OHADA ;
- ✂ **La mise en œuvre des engagements internationaux**, notamment, l'accord de Genève (GE06) du 16 juin 2006, concernant le passage à la télévision numérique terrestre ;
- ✂ **Le développement des infrastructures réseaux d'accès haut débit** devant supporter la mise en œuvre des applications innovantes et sécurisées;
- ✂ **L'appui en matière des TIC** aux secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'élevage, de la culture, de la recherche, de l'innovation, de la formation, de la protection de l'environnement, de l'état civil, du foncier et du commerce, etc.
- ✂ **La Protection des investisseurs, des inventeurs et innovateurs** et de la défense des consommateurs ;
- ✂ **Une Politique accrue de la cybersécurité notamment** la lutte contre toutes formes de cybercriminalité et la protection des mineurs sur Internet ;
- ✂ L'alphabétisation numérique de la population ;
- ✂ La numérisation et la valorisation des archives de l'Etat ;
- ✂ La poursuite des efforts de mise à disposition de la population de l'énergie électrique ;

☞ **Au plan sous - régional et continental :**

Des projets structurants ont été initiés avec l'accompagnement de partenaires comme l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Union Internationale des Télécommunications, l'Union Africaine, et le CAMES. Il s'agit évidemment du Centre Africain des Technologies de l'Information (CATI).

Le CATI aura trois (3) missions principales : incubateur des jeunes ; accélérateur de réussite et d'épanouissement des jeunes africains et, révélateur à la face du monde en temps réel, des vraies images de notre Afrique en pleine mutation. Pour assurer loyalement cette mission, CATI aura besoin d'une personnalité juridique et institutionnelle appropriées et d'une vision partagée, des efforts et ressources mutualisés, pour sa gouvernance. C'est ce à quoi la Commission de l'Union Africaine et les experts tchadiens y travaillent actuellement. Toutefois, il y a toujours de la place pour tous ceux qui souhaiteraient bien en prendre part active.

☞ **Au titre de la Coopération Internationale :**

Conscient de l'efficacité du travail en groupe et de la mise en commun des expériences positives vécues, le Tchad confirme une présence affirmée dans les instances internationales en charge de gestion directe ou indirecte des TIC par une participation multisectorielle (Etat-Privés- Opérateurs- société civile) à toutes les grandes rencontres du secteur, organisées par l'UIT, l'UAT, l'UITEL, l'OIF, l'ICANN, l'UA, CEMAC, la CEEAC, CEA des Nations, etc.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, distingués invités et délégués, voilà sommairement présentées, les grandes articulations de la société de l'Information que le Tchad se fixe, d'ici à l'horizon 2018, que j'ai l'insigne honneur au nom de son Excellence, M. Daoussa DEBY ITNO de partager avec Vous.

Merci pour votre aimable attention.